

Fiche signalétique de projet

Construction du nouveau siège de l'Assemblée Nationale

<p>Le Gouvernement, à travers le Conseil des Ministres du 16 mai 2018, a pris acte de la volonté de la majorité des députés d'arrêter les travaux en cours du siège de l'Assemblée Nationale en vue de construire un nouvel édifice sur un autre site des suites des irrégularités constatées par l'audit commis à cet effet.</p> <p>Suite à cette décision et en exécution des instructions du Chef de l'État, le Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable en collaboration avec la Mairie de Porto-Novo a identifié le domaine de l'ex-Gendarmerie à proximité de l'actuel siège de l'Assemblée Nationale pour construire un nouveau bâtiment pour le Parlement Béninois dans sa capitale administrative Porto-Novo.</p>			
<i>Date de démarrage</i>	01/04/2021	<i>Date probable de fin</i>	30 septembre 2023
<i>Durée du projet</i>	30 mois	<i>Etat du projet</i>	En cours
Présentation			
<i>Objectif stratégique</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Doter les députés d'un siège digne de l'institution et pouvant offrir les meilleures conditions de travail et d'organisation des événements majeurs de la vie politique nationale 		
<i>Résultats attendus</i>	<ul style="list-style-type: none"> • La construction du nouveau siège est destinée à offrir aux députés représentants du Peuple béninois un siège digne de l'Institution et pouvant offrir les meilleures conditions de travail et d'organisation des événements majeurs de la vie politique nationale. 		
<i>Zone(s) d'intervention</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Proto-Novo 		
Caractéristiques spécifiques			
<i>Activités ou composantes du projet</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Etudes technico-économiques (Esquisses, APS, APD, EIES, etc.) • Préparation du site ; • Construction de l'édifice. 		
<i>Livrables du projet</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Construction d'01 bâtiment principal R+4 ; • 01 salle polyvalente ; • Des bâtiments satellites ; • 01 caserne ; • 01 parking semi-couvert ; • Aménagement d'un jardin du peuple de 3 ha ; • Rénovation des voies d'accès. 		
<i>Modèle économique</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Financement Coris Banque/BIIIC mobilisé par l'Assemblée Nationale 		
<i>Impacts attendus</i>	<ul style="list-style-type: none"> • L'amélioration des conditions d'exercice des activités parlementaires ; • L'amélioration de l'attractivité de la ville de Porto-Novo et le renforcement de ses attributs de capitale politique du Bénin ; • L'aménagement et l'ouverture au public béninois d'un parc urbain de plus de 3 hectares ; • La création d'activités, d'emplois et de revenus dans un contexte de morosité économique (près de 600 emplois directs). 		
Coût du projet			
<i>Coût total (ou estimé)</i>	25 milliards CFA		
<i>Financement détaillé</i>	Financement Coris Banque/BIIIC		
Acteurs du projet			
<i>Maître d'ouvrage (MOA)</i>	Assemblée Nationale du Bénin		
<i>Assistance à la maîtrise d'ouvrage</i>	Ministère du Cadre de Vie et du Développement durable (MCVDD)		
<i>Maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD)</i>	Société Immobilière et d'Aménagement urbain (SIImAU)		
<i>Maître d'œuvre (MOE)</i>	KERE ARCHITECTURE		
<i>Bureau de contrôle Technique</i>	APAVE CI		
<i>Entreprises</i>	CSCEC (Chine)		
<i>Autres intervenants</i>	ECOPLAN		